

16ème législature

Question N° : 789	De M. Thomas Portes (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Interpellation sur la situation du train de marchandises Perpignan-Rungis	Analyse > Interpellation sur la situation du train de marchandises Perpignan-Rungis.
Question publiée au JO le : 09/08/2022 Réponse publiée au JO le : 11/07/2023 page : 6566		

Texte de la question

M. Thomas Portes appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la situation du train de marchandises Perpignan-Rungis. Depuis le 12 juillet 2022, cette liaison est à nouveau à l'arrêt et ne reprendra qu'en novembre 2022. Supprimé en catimini par la direction de la SNCF, avec l'aval du Gouvernement précédent, une mobilisation historique a permis de relancer le train dit « des primeurs » en octobre 2021 et pendant toute la période de circulation il a démontré toute son importance, sa nécessité et sa régularité. Cependant, depuis le 22 octobre 2021, celui-ci ne circule qu'avec 12 wagons frigorifiques conventionnels au lieu de 24 pour un train complet. Alors que les demandes existent, pourquoi la direction de FRET SNCF se permet-elle de refuser un chargeur pour compléter ce train ? 12 wagons supplémentaires sur ce train représentent des milliers de camions en moins sur les routes et des millions de particules fines en moins dans l'atmosphère. Alors que le réchauffement climatique est déjà largement engagé, et on en mesure chaque jour les conséquences dramatiques sur le territoire, le fret ferroviaire est un outil indispensable. Aussi, comment se fait-il que l'ensemble des wagons frigorifiques conventionnels n'ont pas été entretenus ou rénovés par FRET SNCF ? M. le député tient à rappeler à M. le ministre qu'il n'existe aucune date de péremption sur les wagons circulant sur RFN et que l'argument utilisé par FRET SNCF sur le manque de pièces détachées n'est pas recevable à l'heure où la France veut se réindustrialiser. La location des entrepôts situés sur le site de la gare de Montauban (avec accès aux embranchements ferroviaires) à Geodis, filiale de la SNCF, pour effectuer des liaisons en camions entre Paris et Montauban (soit le tracé emprunté par le train des primeurs) montre que la direction de FRET SNCF n'a pas pour objectif une relance totale du train Perpignan-Rungis. Il souhaite connaître ses intentions sur ce train et savoir si un plan de travail est prévu pour à la fois relancer le train des primeurs au complet, à savoir avec 24 wagons, et réfléchir à faire circuler plusieurs trains comme c'était le cas il y a quelques années.

Texte de la réponse

L'interruption en juillet 2019 du train des primeurs entre Perpignan et le marché de Rungis était liée à l'obsolescence du matériel roulant, à la dégradation de la qualité de service ainsi qu'à la difficulté d'équilibrer son modèle économique. Le Gouvernement s'est mobilisé avec l'ensemble des acteurs concernés et a lancé en décembre 2020 un appel à manifestation d'intérêt visant à relancer ce service, dont le basculement vers la route représente 9000 camions par an. Le projet retenu par l'Etat à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt prévoit, en plus de la reprise depuis octobre 2021 du train conventionnel historique Perpignan-Rungis utilisant des wagons

frigorifiques, la mise en place d'un service d'autoroute ferroviaire entre Sète et Valenton, ce qui permet d'offrir plus de possibilités aux chargeurs pour le transport de leurs marchandises et donc de répondre à la diversité de leurs besoins. Ces deux services permettront d'éviter la circulation de 25 000 camions par an entre l'Occitanie et l'Ile-de-France. Le service conventionnel comprend des circulations entre octobre et juillet sur un rythme de 5 trains par semaine. Cette coupure annuelle existait déjà pour le service historique et s'explique par la saisonnalité des produits transportés (fruits et légumes), les besoins de transport pour ce type de marchandises étant plus faibles lors de la période estivale. Le nombre de wagons du train a par ailleurs été déterminé en lien avec les clients, sur la base d'engagements fermes. L'Etat, qui engage des moyens substantiels afin de permettre la reprise du service, accueillera avec intérêt toutes les expressions de besoin supplémentaire par les différents acteurs de la place de Perpignan pour augmenter les volumes transportés par train. Dès lors que celles-ci s'appuient sur un engagement concret, il n'existe pas d'obstacle de principe à faire évoluer le format du train pour accueillir ces nouveaux flux. Dans le cadre des négociations menées avec la Commission européenne sur l'avenir de Fret SNCF, le ministre chargé des transports a confirmé la pérennisation du service, à travers le lancement prochain d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt.